

CONTAMINANTS EN MILIEU DE TRAVAIL

DÉMYSTIFIER LES MOISSURES

Le sujet des moisissures est vaste et toute sorte de croyances, vraies comme fausses, sont véhiculées.
Nous tenterons donc de démystifier ce problème aux apparences compliquées.

SOURCES DE MOISSURES

Tout d'abord, il est important de mentionner qu'il y a présence de moisissures de façon naturelle dans l'environnement extérieur, et ce, peu importe où l'on se trouve. Bien sûr, une certaine quantité de ces moisissures peut s'infiltrer à l'intérieur par les systèmes de ventilation, les ouvertures d'un bâtiment (portes et fenêtres), ainsi qu'en raison de l'activité humaine. Les moisissures peuvent également se développer lors d'une infiltration d'eau à l'intérieur d'un bâtiment, lorsqu'il y a des sources d'eau stagnante ou encore lorsque le taux d'humidité intérieur est trop élevé.

EFFETS SUR LA SANTÉ

L'exposition aux moisissures se fait via les spores et fragments qui se détachent des moisissures et qui se retrouvent alors en suspension dans l'air. L'exposition se fait principalement par inhalation, mais aussi par contact cutané ou par ingestion. Il est important de mentionner que le fait d'être exposé à des moisissures ne signifie pas qu'automatiquement des symptômes seront ressentis. De plus, les effets à la santé peuvent varier d'une personne à une autre. Il va de soi que les personnes dont l'état de santé est plus fragile comme les enfants, les personnes âgées, les personnes asthmatiques ou les personnes immunosupprimées pourront ressentir des effets sur leur santé plus facilement. Les principaux symptômes associés à une exposition aux moisissures sont l'écoulement nasal, l'irritation des yeux, la toux, la congestion, l'aggravation de l'asthme, les maux de tête, la fatigue et les nausées.

PERTINENCE D'UNE ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

Il existe des méthodes d'évaluation pour identifier et quantifier les moisissures qui peuvent se retrouver à l'intérieur d'un bâtiment. Cependant, il n'est généralement pas essentiel de réaliser ce genre d'évaluation, car souvent la présence de moisissures peut être confirmée simplement par observation. Il faut alors concentrer ses efforts sur l'élimination. Il existe également une très grande variété de moisissures. En effet, dans la littérature, on mentionne qu'il existe jusqu'à 100 000 espèces différentes. Or, il n'est pas toujours utile de savoir à quel type précis de moisissures on est confronté puisqu'une fois de plus, la solution passe par l'élimination de celles-ci. De plus, il n'existe aucune réglementation ou norme légale concernant l'exposition à des moisissures. Le fait de connaître précisément la dose d'exposition ne permet donc pas de pouvoir comparer celle-ci à un seuil réglementaire. S'attaquer immédiatement à l'élimination des moisissures vous permettra donc de sauver temps et argent.

MESURES PRÉVENTIVES

En prévention, on devrait premièrement éliminer toutes les sources d'eau stagnante présentes à l'intérieur d'un bâtiment. La température et le taux d'humidité devraient aussi être contrôlés afin que les conditions ne soient pas propices au développement des moisissures. La température à l'intérieur d'un bâtiment devrait idéalement se situer entre 20 et 24 °C, alors qu'un taux d'humidité relative devrait varier entre 30 et 60 %.

Pour des situations où l'on se retrouve exposé temporairement à des moisissures, l'emploi d'un masque de catégorie N95 (masque jetable ou demi-masque en silicone avec cartouches filtrantes pour les particules), permettra de protéger les voies respiratoires et ainsi éviter des effets indésirables sur la santé. S'il y a risque de contact cutané, on devrait aussi porter des vêtements qui couvrent toutes les surfaces de la peau. Après la période d'exposition, on devrait prendre le temps de bien se laver les mains avant de boire, manger ou fumer.



ÉLIMINATION DES MOISSURES

La présence visuelle de moisissures, un dégât d'eau ou des odeurs de moisi, devrait entraîner une intervention immédiate. Toutefois, avant de s'attaquer à l'élimination des moisissures, il est primordial d'identifier la source du problème et de le régler afin d'éviter que le phénomène ne réapparaisse après la décontamination. Il faut également évaluer l'étendue des dégâts : alors qu'une petite zone de contamination (jusqu'à 3 m²) peut être réglée facilement par du personnel à l'interne, une plus grande surface (plus de 3 m²) ou une contamination des conduits de ventilation devrait plutôt être prise en charge par une firme spécialisée dans le domaine. Les matériaux de construction doivent être traités aussi vite que possible (idéalement entre 24 et 48 heures après le dégât d'eau).

Lors des travaux d'élimination, le port de protection respiratoire (type N95), de gants et de lunettes de sécurité est essentiel. Les matériaux non poreux (métaux, verre et plastiques durs), ainsi que les matériaux semi-poreux (bois, béton) dont la structure est saine, peuvent être nettoyés et réutilisés. Le nettoyage doit se faire à l'aide d'une solution à base de détergent et en frottant les surfaces avec un linge ou en les brossant. Une solution fongicide (eau de javel) peut également être utilisée, mais n'est pas d'emblée requise, car l'emploi d'un savon détergent est généralement plus sécuritaire et tout aussi efficace. De leur côté, les matériaux poreux, tels que les panneaux de plafond, les isolants et les panneaux de gypse, doivent être retirés et éliminés. D'autres matériaux poreux, tels que les revêtements et tissus, peuvent être nettoyés pour être réutilisés, mais il est préférable de s'en débarrasser. Les déchets peuvent être traités comme des déchets ordinaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la manière d'éliminer les moisissures, le protocole de New-York, constitue une excellente source documentaire à consulter. Vous trouverez ce guide à l'adresse suivante :
http://www.santeautravail.qc.ca/documents/10290/89803/902656_doc-j1Kxl.pdf